

Séance du Conseil de Ville
du 9 décembre 2002 à 18.00 heures
Salle du Conseil de Ville - Procès-verbal no 11 / 2002

1. Appel
2. Questions orales
3. Réponse au postulat 4.06/02 - "Des places de parc pour «parents»", PS, M. Raphaël Scarciglia
4. Réponse à la question écrite 2.08/02 - "Delémont Ville européenne", PCSI, M. Jean-Louis Monney
5. Réponse à la question écrite 2.11/02 - "Le gaz, matière énergétique propre par excellence", PCSI, M. Francesco Prudente
6. Désignation des membres du Bureau du Conseil de Ville pour l'année 2003 :
 - A) Présidence
 - B) 1^{ère} Vice-présidence
 - C) 2^{ème} Vice-présidence
 - D) Scrutateur 1
 - E) Scrutateur 2

COMMUNICATIONS

Mme la Présidente ouvre la séance et remercie Mme Suzanne Bürki qui a assumé l'enregistrement des débats, en l'absence de la secrétaire adjointe.

Elle remercie M. Denis Hostettler, PLR, démissionnaire au 31 décembre 2002, et indique que M. Patrice Wannier devient conseiller de Ville et M. Jean-René Rais devient suppléant.

Elle remercie M. Christophe Schaffter, CS•POP, démissionnaire au 31 décembre 2002. M. Georges Pélégy devient conseiller de Ville et M. David Asséo devient suppléant.

1. APPEL

51 membres sont présents.

Mme Marie-Anne Rebetez, présidente, M. Michel Rion, 1^{er} vice-président, Mme Françoise Doriot, 2^{ème} vice-présidente, M. Francesco Prudente, M. Christophe Schaffter, scrutateurs.

Mme, M., André Ackermann, Philippe Ackermann, Pierre Ackermann, José Bernal, Jeanne Boillat, André Burri, Marie-Antoinette Charmillot, Vincent Chételat (PS), Philippe Comte, Jérôme Corbat, Hubert Crevoisier, Sarah Erard Jäkel, Pierluigi Fedele, Catherine Gnaegi, Romain Godinat, Max Goetschmann, Michel Hirtzlin, Denis Hostettler, Jeanne-Andrée Jeannerat, Frédy Klopfenstein, Christophe Lovis, Pascal Mertenat, Jean-Louis Monney, Odile Montavon, Jean Morgenthaler, Béatrice Muller, Giuseppe Natale, Régine Ramseier, Jean-François Rossel, Raffaele Scarciglia, Emilie Schindelholz, Anne Seydoux, Christian Silvant, Isabelle Stadelmann, Philippe Staubli, Alain Steger, Germain Tirole, Pierre Tschopp, Marc Voelke, Alain Voirol, Anselme Voirol, Gérard Wicht et Valérie Wüthrich.

Sont excusés et remplacés

Mme Sandra Borruat Chételat est remplacée par M. François Rime

M. Alphonse Chèvre est remplacé par M. Romain Seuret

M. Bernard Burkhard est remplacé par Mme Marie-Claire Grimm

Conseil communal : M. le Maire et Mme Patricia Cattin sont excusés

2. QUESTIONS ORALES

M. Michel Hirtzlin, PS, a appris que la somme de fr. 1'400'000.- devait être portée au budget communal 2003, somme qui est la conséquence du plan hospitalier. Il demande des explications à ce sujet.

Mme Madeleine Amgwerd indique que la commune paie annuellement des charges de l'ordre du 5 à 6 millions pour la santé. En l'occurrence, en 2003, la somme de fr. 1'400'000.- supplémentaire devra être payée, ce qui correspond à un dixième de quotité.

Il existe une clé de répartition entre les différentes communes, basée sur la capacité financière des différentes localités. En l'occurrence, la capacité de la ville a été quelque peu augmentée, étant donné que les trois derniers exercices ont été relativement bons. En moyenne, la ville de Delémont paie entre 17 et 20 % du total des charges hospitalières.

M. Michel Hirtzlin est partiellement satisfait.

M. André Burri, PDC-JDC, déclare qu'il fréquente régulièrement la piscine couverte delémontaine, ce qui lui a donné la possibilité de s'entretenir avec de nombreux utilisateurs. Il demande si le département concerné voudrait bien réaliser une étude de satisfaction, ce qui lui permettrait de cerner les attentes du public pour mieux les satisfaire.

M. Gilles Froidevaux, en l'absence de Mme Patricia Cattin, conseillère communale responsable du Département de la culture, de la jeunesse et des sports, prend note de cette suggestion et transmettra les interrogations de M. Burri à qui de droit.

M. André Burri est satisfait.

M. Jean-François Rossel, PS, rappelle les problèmes de l'entreprise Tornos où plus de 300 personnes ont été touchées par les licenciements. Malgré différentes discussions avec les partenaires sociaux, aucun plan social n'a pu être dégagé, ce qui est très regrettable. Ainsi, considérant ce qui précède, il demande au Conseil communal s'il serait prêt à soutenir l'initiative récemment lancée par la Commission d'entreprise et les syndicats visant à vendre les croix plantées dans les jardins de Tornos pour la somme de fr. 100.- par croix. La somme récoltée servira à subvenir aux besoins les plus pressants des travailleuses et travailleurs touchés par ce malheureux événement.

Mme Madeleine Amgwerd, en l'absence du maire, déclare que le Conseil communal est sensible à cette problématique et plus particulièrement à la situation des employés concernés. A l'heure actuelle, aucune demande n'est parvenue à l'Exécutif delémontain mais Mme Amgwerd est persuadée que bon accueil lui sera réservé, le cas échéant.

M. Jean-François Rossel est satisfait.

M. Giuseppe Natale, CS•POP, avait déjà posé une question relative à la situation de l'entreprise Von Roll Rondez à laquelle le maire avait répondu en disant que le Conseil communal déplorait la dégradation de la situation de cette entreprise. Vu l'importance de cette entreprise dans le tissu économique régional et, considérant le nombre important de personnes concernées, M. Natale est d'avis qu'il ne suffit pas d'enregistrer ces mauvaises nouvelles. Il pense que le Conseil communal devrait renforcer ses contacts avec la commune de Courrendlin et avec le canton afin de se concerter et d'intervenir auprès de l'entreprise.

Mme Madeleine Amgwerd, en l'absence du maire, déclare que le Conseil communal va intensifier ses contacts avec l'Exécutif de Courrendlin et le Bureau du développement économique cantonal à ce sujet.

M. Giuseppe Natale est satisfait.

Mme Jeanne Boillat, PS, constate que la police locale a acquis, depuis peu, un sonomètre, ce qui lui permettra de faire respecter les limites de bruit. En particulier, Mme Boillat est d'avis que le restaurant de la Bayerische devrait être particulièrement surveillé puisque cet établissement ne respecte pas les règles en la matière. En effet, de nombreuses personnes se plaignent du bruit émanant de cet établissement public. Si Mme Boillat est d'avis que Delémont doit rester une ville débordant d'ambiance, elle rapporte l'avis des habitants de la Vieille Ville qui souhaitent une présence policière accrue, principalement la nuit et en fin de semaine, afin d'éviter des débordements et des actes répréhensibles, lors de la fermeture des restaurants. Finalement, elle demande quelles sont les consignes de la police locale en matière d'utilisation du sonomètre.

Mme Madeleine Amgwerd, en l'absence du maire, indique que la question orale de Mme Boillat, qui comporte plusieurs volets, sera transmise au maire. En ce qui concerne le sonomètre, Mme Amgwerd confirme qu'il a été utilisé, pour la première fois, à l'occasion de l'Open Air.

Elle confirme également les nombreuses plaintes déposées contre la Bayerische, accusée de générer du bruit dépassant les normes, et souligne qu'une rencontre a eu lieu entre le maire, le commissaire et le propriétaire du restaurant, pour signifier à ce dernier que des mesures seraient prises s'agissant du tapage nocturne. Le cas échéant, le Service des arts et métiers et du travail serait sollicité en vue d'un retrait de patente.

Finalement, s'agissant de la présence policière renforcée, Mme Amgwerd prend note des souhaits de Mme Boillat et, comme elle l'a dit précédemment, transmettra à M. le Maire.

Mme Jeanne Boillat est satisfaite.

M. Anselme Voirol, id, a lu dans le dernier D'lem Info que des rues avaient été nommées et que le tronçon de la route de Rossemaison, allant du giratoire des Texerans au point sommital de la RDU, avait été renommé route de la Mandchourie, ce qui semble déplaire à nombre de citoyens. Il demande quelles sont les voies de recours pour les personnes concernées.

Mme Madeleine Amgwerd répond qu'il est extrêmement rare que l'Exécutif décide de changer le nom d'une rue. En l'occurrence, il a suivi la proposition de la Commission de dénomination des rues qui proposait effectivement route de la Mandchourie, étant donné qu'avec la RDU, l'ancienne route de Rossemaison a été coupée par deux ronds-points.

M. Anselme Voirol est partiellement satisfait.

3. REPONSE AU POSTULAT 4.06/02 - "DES PLACES DE PARC POUR «PARENTS»". PS, M. RAPHAËL SCARCIGLIA

M. Jean-Paul Miserez, au nom du Conseil communal, indique que les Travaux publics ont étudié l'idée de créer des places de parc pour familles. Le projet est d'équiper progressivement les parkings d'un certain nombre de places de parc, avec une surface plus grande que les places ordinaires. Une signalisation adéquate devra également être mise en place et les Travaux publics interpellent les grandes surfaces pour qu'elles en fassent de même.

4. REPONSE A LA QUESTION ECRITE 2.08/02 - "DELEMONT VILLE EUROPEENNE", PCSI, M. JEAN-LOUIS MONNEY

M. Jean-Louis Monney, PCSI, est satisfait.

5. REPONSE A LA QUESTION ECRITE 2.11/02 - "LE GAZ, MATIERE ENERGETIQUE PROPRE PAR EXCELLENCE", PCSI, M. FRANCESCO PRUDENTE

M. Francesco Prudente, PCSI, est satisfait.

6. DESIGNATION DES MEMBRES DU BUREAU DU CONSEIL DE VILLE POUR L'ANNEE 2003 :

A) Présidence

M. Jean Morgenthaler, PCD-JDC, propose la candidature de M. Michel Rion, actuellement 1^{er} vice-président, au poste de président du Conseil de Ville 2003.

DECISION : **M. Michel Rion est élu à la présidence du Conseil de Ville 2003, par 49 voix.**

M. Michel Rion remercie les membres du Conseil de Ville de la confiance qui lui est témoignée une nouvelle fois.

Il a en effet eu le plaisir d'accéder aux différentes fonctions du Bureau du Conseil de Ville, ce qui lui a permis de participer à des débats constructifs et enrichissants. Il souhaite que les débats futurs se déroulent dans un esprit d'ouverture, d'objectivité, de respect et qu'ils seront également emprunts de convivialité.

Au nom du Bureau du Conseil de Ville, il remercie la présidente sortante, Mme Marie-Anne Rebetez.

Il souligne la cordialité dont elle a fait preuve à l'occasion des séances du Bureau et des séances ordinaires du Législatif, ainsi que son esprit d'ouverture. Il la remercie également de sa compétence et de son dévouement en soulignant les multiples représentations qu'elle a effectuées au cours de l'année 2002.

En guise de remerciements tangibles, M. Rion remet à Mme Rebetez un réveil aux couleurs de la Ville.

Mme la présidente remercie M. Rion.

B) 1^{ère} Vice-présidence

M. Hubert Crevoisier, PLR, propose la candidature de Mme Françoise Doriot, actuellement 2^{ème} vice-présidente, au poste de 1^{ère} vice-présidente du Conseil de Ville 2003.

DECISION : **Mme Françoise Doriot est élue à la 1^{ère} vice-présidence 2003, par 49 voix.**

Mme Françoise Doriot remercie les membres du Conseil de Ville de la confiance témoignée.

C) 2^{ème} Vice-présidence

M. Christian Silvant, PCSI, propose la candidature de M. Francesco Prudente, actuellement scrutateur, au poste de 2^{ème} vice-président 2003.

DECISION : **M. Francesco Prudente est élu à la 2^{ème} vice-présidence pour 2003, par 49 voix.**

M. Francesco Prudente remercie les membres du Conseil de Ville de la confiance témoignée.

D) Scrutateur 1

M. Christophe Schaffter, CS•POP, propose la candidature de M. Pierluigi Fedele, au poste de scrutateur 2003.

DECISION : **M. Pierluigi Fedele est élu 1^{er} scrutateur pour l'année 2003, par 49 voix.**

M. Pierluigi Fedele remercie les membres du Conseil de Ville de la confiance témoignée.

E) Scrutateur 2

Mme Isabelle Stadelmann, PS, propose la candidature de M. Michel Hirtzlin, au poste de scrutateur 2003.

DECISION : **M. Michel Hirtzlin est élu 2^{ème} scrutateur pour l'année 2003, par 50 voix.**

M. Michel Hirtzlin remercie les membres du Conseil de Ville de la confiance témoignée.

Mme la Présidente, au nom du Conseil de Ville, remercie particulièrement M. Jean-Paul Miserez, conseiller communal responsable du Département des travaux publics, qui a démissionné pour le 31 décembre 2002. Elle rappelle que M. Miserez est entré au Conseil communal le 1^{er} janvier 1993, qu'il a hérité du Département de la culture, de la jeunesse et des sports pour reprendre, ensuite, celui des travaux publics. Elle souligne que M. Miserez vient d'être élu au Parlement jurassien, le félicite et lui souhaite plein succès dans ses futures activités.

M. Philippe Comte, PCSI : Madame la Présidente, chers collègues, c'est aujourd'hui avec émotion que le PCSI doit se séparer d'une personnalité qui a marqué le parti. Nous espérons qu'il en soit de même pour vous. Vous l'aurez très certainement compris, il s'agit de M. Jean-Paul Miserez qui s'est investi, corps et âme, pour le bien de la collectivité.

Son parcours politique a débuté par le Conseil de Ville à la fin des années 70, Conseil de Ville qu'il a, par la suite, présidé en 1982. Il est ensuite entré au Conseil communal en 1991, reprenant le 2^{ème} siège PCSI, où il a exercé sa fonction pendant 10 années en prenant tout d'abord le Département de la culture, de la jeunesse et des sports pour finalement s'investir dans celui des travaux publics.

Deux temps forts ont particulièrement marqué son parcours politique. Le premier fut l'acceptation, par le peuple, du crédit pour le Centre de la jeunesse et de la culture aux anciens abattoirs et, le second, les travaux relatifs au projet "Danse sur la Doux", en Vieille Ville.

C'est aussi grâce à sa famille, qui l'a toujours soutenu et que nous tenons à associer à nos remerciements, que Jean-Paul a pu assumer, avec compétence, ses diverses fonctions. Nous tenons simplement à rappeler qu'il a passé de multiples soirées et week-ends pour le bien de notre collectivité.

C'est donc avec regret que nous prenons congé de lui. De nouvelles fonctions l'attendent, notamment au Parlement jurassien. Nous lui souhaitons plein succès pour le futur. Nous sommes certains qu'avec la rigueur et la dévotion pour le public qui le caractérisent, que ses nouvelles tâches seront accomplies avec succès. Nous ne pouvons que te dire merci Jean-Paul. Un grand merci pour le travail accompli et souhaitons que toutes et tous, aussi bien membres de l'Exécutif que du Législatif, vous vous joigniez à nous. Merci de l'applaudir chaleureusement.

M. Jean-Paul Miserez : Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, j'aimerais vous remercier pour vos applaudissements et vos remerciements exprimés ici. J'aimerais vous dire tout le plaisir que j'ai eu de passer ces 10 années au sein de l'Exécutif communal et de nombreuses années auparavant au sein du Législatif. Le bilan que je tire de cette activité est un bilan tout à fait positif, pour moi personnellement, agréable, un bilan de convivialité et de participation. Si, souvent, j'ai beaucoup regretté que dans la population on utilise le mot "ils", celui qu'on utilise pour dire "ils ont tout faux, ils ont tort, ils doivent, ils n'ont qu'à, ils ont perdu, ...", j'ai trouvé que dans les milieux dans lesquels j'ai eu l'occasion de travailler, en particulier les Conseils de Ville et communal, que, là, on peut dire "on". "On travaille ensemble, on est solidaire, on réfléchit, on s'entraide, on a gagné ..." et c'est grâce à ce "on" que j'ai eu du plaisir et que j'ai pu participer.

Merci à vous tous aussi de participer à ce "on". Merci de le dire ailleurs, c'est la seule façon de vivre en vie politique. Merci à vous toutes et tous, merci à mes collègues du Conseil communal, merci aux membres des commissions et groupes de travail, avec qui j'ai eu l'occasion de faire un bout de chemin. Merci aussi à tous les collaborateurs de l'administration que l'on critique souvent; de temps en temps le merci leur fait aussi du bien, et je crois qu'ils le méritent vraiment car on peut travailler tout à fait positivement ensemble. Merci aussi à M. Comte d'avoir inclus ma famille dans ses remerciements.

Et pour terminer, permettez que je vous lise quelques lignes; elles ne sont pas de moi et je ne vais pas les chanter. Elles sont de Claude Nougaro qui dit "... il faut tourner la page, changer de paysage, redevenir tout simple. Il faut tourner la page, jeter le vieux cahier, le vieux cahier des charges. Il faut faire silence, saluer le mystère, sourire et puis se taire".

Discours de clôture de Mme la Présidente

Il y a une année, vous m'accordiez votre confiance en m'élisant à la présidence du Législatif. Aujourd'hui, c'est l'heure du bilan.

Ce rôle de première citoyenne de la ville de Delémont, capitale de la République et Canton du Jura, je l'ai joué avec fierté. La fonction, bien qu'exigeante, parfois stressante, est intéressante et riche d'enseignements. Humainement, elle est formatrice. Elle permet surtout d'être à l'écoute de toutes et tous, en tentant de faire abstraction des clivages politiques et en tenant compte des sensibilités individuelles. Lorsque je vous regarde aujourd'hui, j'ai l'impression de mieux vous connaître.

S'agissant de l'aspect honorifique de la fonction, j'ai été invitée à une trentaine de manifestations très variées, que j'ai honorées dans la mesure de mes disponibilités. Au nombre de celles-ci figurent : l'inauguration du Centre ORIPH, les 125 ans de l'Imprimerie du Démocrate, la Journée cantonale d'Expo.02, l'agrandissement d'Interprox, etc.

J'ai eu le plaisir de répondre à l'appel du Conseil suisse des Activités de jeunesse en laissant un jeune s'exprimer lors de la Fête du 1^{er} août à Bambois. Il m'a également plu d'accueillir à Delémont le Conseil général de La Chaux-de-Fonds.

Durant cette année, qui a passé très vite, j'ai présidé 11 séances du Conseil de Ville et 19 séances du bureau.

Ces séances de bureau, parfois brèves, sont nécessaires pour la préparation et le retour des séances plénières. C'est un travail d'équipe, de collaboration, où chacune et chacun apporte ses compétences pour assurer le bon fonctionnement des débats, aidés en cela par le secrétariat communal, plus particulièrement par la Secrétaire communale.

Il n'y a pas de discours de clôture sans remerciements. Les premiers, c'est à vous toutes et tous que je les adresse, membres du Conseil de Ville, pour votre bienveillance. Je me réjouis de me retrouver parmi vous en 2003.

J'aimerais aussi exprimer ma reconnaissance aux membres du Conseil communal et à M. le Maire, pour leur engagement sans compter et leur motivation sans faille pour promouvoir notre Ville à l'extérieur, défendre au mieux ses intérêts et veiller à son développement et à son embellissement, pour l'enthousiasme à défendre de grands projets tels la Place de la Gare ou les Prés-Roses.

Puis, mes remerciements s'adressent à mes collègues du Bureau. Je remercie tout particulièrement la Secrétaire communale, Mme Edith Cuttat Gyger, qui, grâce à sa rigueur et à son sens de l'organisation, a su alléger ma tâche. Une certaine complicité se crée et des liens se nouent.

Merci encore au secrétariat communal, en particulier à Mme Bürki, qui a œuvré comme secrétaire adjointe remplaçante, à la police locale qui a fait le facteur entre Morépoint et l'Hôtel de Ville, à la presse pour sa fidélité.

Enfin, j'adresse un merci spécial à mon mari, à mes enfants, pour leur patience et leur compréhension.

Fin avril 2002, le groupe CS•POP déposait une résolution intitulée "Conflit israélo-palestinien : appel à la paix". Permettez-moi, et ce sera ma conclusion, de vous citer la définition de la paix d'Albert Jacquard : "La paix n'est pas l'absence de guerre, la paix est une construction, une recherche de la résolution des conflits en dehors de l'emploi de la violence".

Je vous adresse à toutes et à tous un Noël lumineux et des fêtes de fin d'année magiques. Je souhaite bons vents à Michel Rion pour son année de présidence. Je vous remercie de votre attention et vous donne rendez-vous à la salle Saint-Georges, pour le repas de fin d'année.

Ont été déposés: - 1 question écrite
- 1 postulat

La séance est levée à 18h55.

AU NOM DU CONSEIL DE VILLE

La présidente :

La secrétaire communale :

Marie-Anne Rebetez

Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 7 janvier 2003